

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR**{ÉTIQUETTE / BOÎTE}****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Enurace 50, comprimés de 50 mg pour chiens
(Éphédrine Chl.)

2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

50 mg de chlorhydrate d'éphédrine par comprimé.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimés.

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 comprimés.

5. ESPÈCES CIBLES

Chien

6. INDICATION(S)**7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION**

Voie orale avec nourriture, 1 à 3 mg/kg/jour, divisé en 2 doses.
Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE**9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Toute ingestion accidentelle par l'homme, et en particulier les enfants, est dangereuse.
Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMOPTION

EXP MM/YYYY

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Ne pas conserver à une température supérieure à 25 °C.
À conserver dans l'emballage d'origine.
Les comprimés divisés doivent être replacés dans l'emballage d'origine et être utilisés pour la dose suivante. Fermer le bouchon jusqu'au clic.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHEANT

Elimination : lire la notice.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ECHEANT

À usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ecuphar NV
Legeweg 157-i
8020 Oostkamp
Belgique

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V303581

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot

MENTIONS DEVANT APPARAÎTRE SUR L'EMBALLAGE IMMÉDIAT
{CONTENEUR POLYÉTHYLÈNE}**1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Enurace 50, comprimés de 50 mg pour chiens
(Éphédrine Chl.)

2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

50 mg de chlorhydrate d'éphédrine par comprimé.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimés.

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 comprimés

5. ESPÈCES CIBLES

Chien

6. INDICATION(S)**7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION**

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE**9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Toute ingestion accidentelle par l'homme, surtout les enfants, est dangereuse. Fermer le bouchon jusqu'au clic. Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP MM/YYYY

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Ne pas conserver à une température supérieure à 25 °C.
À conserver dans l'emballage d'origine.

12. PRECAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHEANT

Elimination : lire la notice.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ECHEANT

À usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION «TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ecuphar NV
Legeweg 157-i
8020 Oostkamp
Belgique

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V303581

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot